

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/N/USA/122/Corr.1  
16 juin 1998

(98-2451)

---

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

## NOTIFICATION

### Corrigendum

La communication des États-Unis reproduite ci-après est distribuée.

---

L'Office de contrôle des médicaments et des produits alimentaires corrige présentement une règle finale directe publiée dans le Federal Register du 11 mai 1998. Ce texte levait la suspension concernant la date d'entrée en vigueur des niveaux admissibles prévus dans la norme de qualité pour l'eau en bouteille pour neuf contaminants chimiques, à savoir l'antimoine, le béryllium, le cyanure, le nickel, le thallium, le diquat, l'endothall, le glyphosate et la dioxine, établie par une règle finale publiée le 26 mars 1996. Or, la règle finale directe est parue avec des erreurs dans sa section consacrée aux dates. Ces erreurs sont corrigées ci-dessous.

DATES: Le texte publié dans 63 FR 25764 doit entrer en vigueur le 2 février 1999. La date limite pour la communication d'observations par écrit est le 27 juillet 1998. Si aucune observation défavorable notable n'est reçue dans les délais, l'Office de contrôle publiera au plus tard le 6 août 1998 dans le Federal Register un texte confirmant la date d'entrée en vigueur de la règle finale directe. Si des observations défavorables notables lui parviennent dans les délais, l'Office de contrôle publiera dans le Federal Register un avis concernant ces observations défavorables notables à l'effet de retirer cette règle finale directe au plus tard le 6 août 1998.

---